

COULEUR JARDIN

Les jardins s'ouvrent à vous

77couleurjardin.com

01 64 03 30 62



CAUE 77



Conseil Général
SEINE &
MARNE



SECTEUR NORD

Bussy-Saint-Martin : parc de Rentilly

Château et parc, du début du 19^e siècle, furent la résidence de la famille Menier, dont les remarquables bâtiments industriels se trouvent à Noisiel. Après de longues années d'abandon, ce site, désormais propriété de la Communauté d'agglomération Marne et Gondoire, voit s'achever sa restauration. Il abrite le siège de la Communauté, et un centre culturel. Le parc, de 56 hectares, comprend une perspective à la française face au château, un parc à l'anglaise doté de beaux arbres dont des hêtres pourpres, et une partie forestière. Accès libre ; de mars à octobre : mercredi de 14h30 à 17h30, samedi et dimanche de 9h à 19h ; de novembre à février : mercredi 14h30-17h30, samedi et dimanche 9h-17h30. Chiens admis, tenus en laisse. Durée de la visite : 1h 1/2 à 2h. Accès 1 rue de l'Etang (parking). Tél : 01 64 02 15 15. Site de l'Office de tourisme de Marne-et-Gondoire : <http://www.marneetgondoire.fr/ot>



Champs-sur-Marne : parc du château

Le parc couvre 84 hectares, et sa perspective aux nombreuses broderies de buis, suit la pente du coteau jusqu'à l'approche de la Marne. Conçu à la française, en 1710, par Claude Desgots, auteur du Palais-Royal à Paris, il a ensuite été entièrement redessiné, au début du XIX^e siècle, dans une composition à l'anglaise de très grande ampleur qui intégrait le parc de Noisiel. Au début du XX^e siècle, enfin, il a été restauré dans un style à la française par Henri et Achille Duchêne puis, comme le château, donné à l'Etat en 1935. Arbre remarquable : if vers l'orange-rie. Très joli jardin de fleurs devant celle-ci. Parc ouvert tous les jours sauf le mardi, et d'accès libre ; du 20 mai au 21 septembre de 9h45 à 18h30 ; du 1^{er} février au 19 mai et du 22 septembre au 31 octobre, de 9h45 à 17h30. Durée de la visite : 1h30 à 3h. Chiens non admis. Château fermé, en restauration. Tél. 01 60 05 24 43 Adresse : 31 rue de Paris (parking). Accès possible par le RER A ; station Noisiel le Lizard, puis 2km. Site du château donnant toutes les précisions sur ces animations et la visite du parc : <http://champs-sur-marne.monuments-nationaux.fr/>



Chessy : espace sculpture de la Dhuyes

Ni jardin, ni parc, cet espace est d'abord un lieu étonnant : une quarantaine de sculptures monumentales sorties de l'imagination de Jacques Servières, longent la Marne, posées ici et là au bord d'un champ, gagnant chaque année un peu plus d'espace par de nouvelles créations... C'est à partir des pierres du pont-aqueduc de la Dhuyes, qui enjambait ici la Marne et fut bombardé en 1939, que le sculpteur a inventé un monde de déesses aux formes multiples, un bestiaire surprenant inspiré d'art ancien ou de contrées lointaines. Visite libre tous les jours, sans contrainte d'horaire. Chiens admis. Accès : en voiture, extrémité de la rue de la Marne (à descendre doucement) ; en train : par la gare de l'Est, arrêt Lagny-Thorigny, franchir la Marne pour remonter la rive gauche en 3/4h de marche. Durée de la visite : 3/4h à 1h. Site Sculpture de la Dhuyes : <http://www.jardindesculpture.net/>



Conches-sur-Gondoire : parc des Cèdres

Le château et le parc qui l'entoure datent du XIX^e siècle. Aujourd'hui, le château et ses annexes, devenus maison de retraite, ne sont pas accessibles, mais la moitié du parc de 14 hectares a été ouverte au public par la Communauté d'agglomération de Marne-et-Gondoire. La promenade que l'on peut y faire - sur la gauche en entrant dans le parc - longe la grande prairie, une pièce d'eau et un étang, se poursuit au travers d'un petit bois, et permet de comprendre le fonctionnement d'une glacière. Durée de la visite : 3/4h à 1h1/4. Ouvert librement tous les jours de 9h à 19h ; chiens admis tenus en laisse. Adresse : rue des Deux Châteaux ; attention : pas de stationnement juste à côté ; se garer un peu plus haut dans la rue, alors sur Guermantes. Site de l'Office de tourisme de Marne-et-Gondoire : <http://www.marneetgondoire.fr/ot>



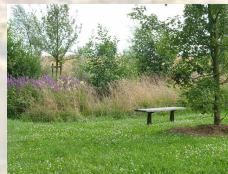
Dammartin en Goële : parc de la Corbie

Ce parc, récemment ouvert au public, est celui d'une grande demeure bourgeoise, en attente de restauration, dans un domaine déjà attesté au XVII^e siècle. Sur plus de 6 hectares, en dénivelé et dont une bonne part est boisée, il présente une clairière centrale avec bassin, ainsi que divers chemins permettant de redécouvrir plusieurs des éléments qui le caractérisaient : petite chapelle, sous-bois de buis ou de symphorine, grands arbres dont platane, cèdre et tilleuls de belles dimensions. Au-delà de la clairière et des abords du plan d'eau, le parc est géré de façon douce : plantations très restreintes, maintien de zones humides, chemins simplement ouverts au travers de la végétation spontanée ... le tout créant une originale diversité d'ambiances. Ouvert du mercredi au dimanche ainsi que jours fériés ; de mai à septembre, de 10h à 19h30 ; en octobre de 10h à 18h ; de novembre à mars, de 10h à 17h ; en avril, de 10h à 18h. Pique-niques autorisés. Chiens interdits. Adresse et stationnement : rue Eugène Hémar (à côté du cimetière). Durée de la visite : 3/4h à 1h30. Site de la commune : <http://www.mairie-dammartin-en-goeele.fr>



Gouvernes Saint-Thibault-des-Vignes : vallée de la Brosse

Au cœur de la ville nouvelle, une vaste partie du territoire de plusieurs communes a été préservée : c'est le site classé des rus de la Brosse et de la Gondoire. Dans la vallée du ru de la Brosse, où se maintiennent encore bosquets et agriculture, de nombreux sentiers dessinent un parc comprenant l'étang de la Loy, lequel a été doté d'un observatoire. Divers chemins permettent la fréquentation du site par les piétons, cyclistes et cavaliers. Pour respecter la flore et la faune, il convient de ne pas s'écarter des chemins ; chiens tolérés, tenus en laisse et maintenus sur les sentiers. Ouvert librement au public. Divers accès dont celui de Saint-Thibault-des-Vignes : rond-point de l'Esplanade et rue René Cassin jusqu'au stade ; parking en face. Les bons marcheurs pourront remonter la vallée jusqu'au Moulin Russon, restauré et ouvert le dimanche, de mars à octobre, de 14h à 18h. Durée de la visite : de 1h1/2 à 3 heures. Tél : 01 64 02 15 15. Site de l'Office de tourisme de Marne et Gondoire : <http://www.marneetgondoire.fr/ot>



Jablins-Annet : base de loisirs

Elle est par sa superficie – 500 hectares – la seconde d'Ile-de-France, mais la première par l'étendue de sa plage, qui attire un très large public en été. Occupant une boucle de la Marne, longtemps exploitée pour son sable et ses graviers, elle s'est constituée par étapes durant les 30 dernières années. Ses dimensions et la présence de 15 plans d'eau, de toutes tailles, induisent une diversité d'aménagements et d'ambiances assez caractéristique des grands sites de sport et de loisirs. On y trouve baignade, pédalo, pêche, VTT, équitation... mais aussi circuits de promenade, hébergement, restauration, jeux d'enfants... Son entrée est payante du 30 mai au 31 août et les 5-6 et 12-13 septembre 2009 (tarif 2009 : adulte 5 Euros ; enfants de moins de 12 ans 2 Euros ; moins de 3ans gratuit). Chiens admis, tenus en laisse. Accès par la Francilienne ou la RN3 (suivre le fléchage), pouvant être difficile en période de chaleur. Base ouverte du 1^{er} juin au 31 août, de 10h à 18h30 le week-end, et depuis 9h en semaine; du 1^{er} septembre au 14 septembre, de 8h à 20h ; du 15 septembre au 31 mars, de 8h à 19h ; du 1^{er} avril au 31 mai, de 8h à 20h. Durée de la visite : 1 à 3h. Tél : 01 60 26 04 31. Site de la base : <http://www.baseloisirs-jablins-annet.fr/>



Lognes : parc du Mandinet

Ce récent parc urbain a été réalisé - en 1981- autour de deux plans d'eau régulant les eaux pluviales de ce qui était le petit village de Lognes, devenu en quelques années, avec les communes voisines, la ville nouvelle de Marne-la-Vallée. La gare du RER de Lognes y a été conçue en surplomb de l'un des lacs ; des plantations diverses, dont plusieurs en gradins, relient le parc à la ville. Ouvert en permanence, et d'accès libre, on peut le rejoindre par diverses rues (Jehan Scarron, Cours des Lacs...). Chiens acceptés, tenus en laisse. Durée de la visite : 3/4h à 1h.



Magny-le-Hongre : parc du Lochy

Le village de Magny-le-Hongre et son très modeste ru du Lochy se sont adaptés, en quelques années, aux développements induits par la création du Parc Euro Disney. Villas et immeubles contemporains s'étendent sur le plateau de Brie jusqu'au rebord de la petite vallée où un étonnant parc est en création. Plan d'eau et zones humides - pour réguler les eaux de ruissellement de la ville - sont dominés par des murs en gabions (blocs de pierre retenus dans de forts grillages) surplombés de dalles en béton lisse, créant autant de terrasses plantées, reliées aux quartiers et bois environnants. De nouvelles perspectives « à la française » et un fond de vallon « à l'anglaise » commencent à dessiner ici un grand parc de demain, entourant la route de Magny-le-Hongre à Montry : pour amateurs de modernité. Chantier en voie d'achèvement dont plusieurs secteurs sont déjà accessibles. Stationnement à proximité de l'église ou dans la rue du Bois de la Garenne. Jeux d'enfants avant le parc. Durée de la visite : 1h à 2h30. Site de la commune : http://www.magnylehongre.fr/decouvrir/patrimoine_prom.html



Meaux : jardin Bossuet

Niché au cœur de la ville, entre cathédrale et vestiges de remparts gallo-romains, ce jardin de l'évêché remonte au 15^e siècle mais n'a pris sa forme définitive, de jardin à la française, qu'au milieu du 17^e siècle. Il sert de cadre au palais épiscopal racheté par la Ville de Meaux, qui l'a restauré ; depuis 1911, date de son ouverture au public, il porte le nom du grand prélat. Composé de quatre parterres bordés de buis, et fleuris, le jardin est entouré d'un mail de tilleuls lui donnant la forme d'une mitre. Au fond, un escalier mène à un petit jardin en terrasse, situé sur les remparts, accessible seulement lors des visites guidées (se renseigner à l'Office du tourisme). Ouvert tous les jours de 10h à 19h. Entrée libre. Chiens non admis. Durée de visite : 1/2 heure. A côté : musée Bossuet (visite : 3 Euros). Entrée : parvis de la cathédrale - place Charles de Gaulle, puis passage sur la gauche du musée. Site de la Ville de Meaux : <http://www.ville-meaux.fr/>



Meaux : parc Chenonceau

A l'emplacement d'une tour et au milieu d'un quartier en pleine rénovation, ce "parc" renouvelle, en fait, la forme bien connue du square parisien. Sur 1,4 hectare, tous les ingrédients y sont : grille de clôture, allées, bosquets, vaste pelouse centrale, jeux pour enfants, fontaine en été... et gardien. Chaque angle du carré y est traité en léger relief, densément planté, révélant une petite clairière. L'ensemble dégage une impression de qualité de savoir-faire, en particulier dans le choix de la gamme végétale, à la fois variée, originale et parfaitement adaptée. On pourra le visiter aussi pour l'intérêt qu'il présente au centre d'une conséquente opération de reconstruction urbaine, où il démontre son utilité. Ouvert librement; du 1^{er} mai au 30 septembre, de 9h30 à 19h30 ; du 1^{er} octobre au 30 avril, de 9h à 17h30. Chiens interdits. Adresse : quartier de Beauval, avenue de l'Appel du 18 juin 1940, entre l'allée Compayre et la rue Colbert, dans lesquelles on peut stationner facilement.



Meaux : parc naturel du Pâtis

Aux portes de la ville, ce très vaste parc résulte de la reconquête de milieux fortement dégradés, abandonnés après l'exploitation de gravières. Il laisse une place prépondérante à l'évolution naturelle des milieux. Sur ses 150 hectares, qui longent la Marne, et au milieu desquels se trouvent plus d'une douzaine de plans d'eau de formes et de profondeurs variées, on peut pratiquer toutes sortes d'activités : promenade, cyclisme, équitation, pêche, parcours sportif, découverte nature... Aires de pique-nique et de jeux, passerelles, panneaux de découverte, pont-flottant et observatoire pour les oiseaux ponctuent les divers circuits de promenade, balisés, de 1 à 6 km. Accès libre, tous les jours de 9h à 19h. Chiens obligatoirement tenus en laisse. Parkings : rue Léon Barbier, ou quai J.Prévert prolongé, près du centre nautique. Durée de la visite : de 1 à 3h. Site de la ville de Meaux : <http://www.ville-meaux.fr/Activites-et-loisirs.html>



Montévrain-Chessy : parcs des Frênes et du Bicheret

Ces deux parcs contemporains, n'en font qu'un, de plus de 30 hectares, constituant l'un des espaces de respiration des nouveaux quartiers de Marne-la-Vallée : on est à deux pas d'Euro Disney. Le tout petit ru du Bicheret débute dans le parc, accessible au public, du château de Chessy, siège du Syndicat d'Agglomération Nouvelle. Il reçoit plus loin des eaux de ruissellement de la ville dans un bassin central. Tout le reste est une vaste pelouse, coupée d'allées et entourée de quelques bois. Cet espace vaut par ses perspectives, et par de très beaux arbres remarquables : chêne et platane, solitaires, du côté de Chessy, chêne et saules du bord du ru en aval du bassin... Parc ouvert librement au public, en permanence ; jeux d'enfants et parcours sportif côté Montévrain, où l'on peut poursuivre encore vers un autre parc, en suivant le cours du ru. Chiens admis, tenus en laisse. Durée de la visite, selon parcours : 1 à 3h. Accès : par Montévrain, avenue F.Mitterand, parking face au n°4 ou le long de l'avenue ; côté Chessy : suivre « SAN », rue du Château, et parkings autour de celui-ci. Site de Montévrain : <http://www.mairie-montevrain.fr/Environnement/FR/Environnement.htm> Site du SAN du Val d'Europe : <http://www.valeurope-san.fr/info/FR/00>



Montgé-en-Goële : domaine de Saint-Thibault

Le domaine régional de Saint-Thibault semble n'être qu'une forêt, de chênes, hêtres et châtaigniers. Il faut y pénétrer pour découvrir ce qui fut un grand parc à l'anglaise, qui a profité du relief naturel des lieux : volumineux rhododendrons entourant la butte dite du tombeau, allées de platanes, rivière artificielle, plan d'eau au pied d'une rocaille, enfin une esplanade engazonnée, avec arbres et buis. Ici s'éleva pendant plus de 600 ans un important prieuré, puis un château, construit en 1850 et qui n'aura duré qu'un siècle. C'est de lui que datent le parc et les quelques bâtiments encore présents autour de l'esplanade : ferme, chapelle, chenil ... Accès par la D41, à quelques centaines de mètres de la D 401, par une très belle allée de platanes, jusqu'à l'aire de stationnement « domaine régional de St. Thibault ». (Attention : si l'on vient de Montgé ou de St. Mard, il faut descendre suffisamment sur la D41 pour atteindre cette aire de stationnement). Prendre le chemin principal qui s'élève assez vite dans le bois. Arrivé à la fausse rivière, la suivre à droite jusqu'au plan d'eau puis à l'esplanade ; au retour rester en surplomb de la rivière par une allée rectiligne jusqu'à la butte, et passer le pont pour revenir au parking. Durée de la visite (conseillée fin mai - début juin afin de profiter de la floraison des rhododendrons) : 1h30 à 2h30. Site de la commune : <http://mairie.dyndns.org/Montge/index.php>



Noisiel : le parc

En 1867 la famille Menier achète les 87 hectares de ce parc, déjà dessiné à l'anglaise, y ajoute fausse rivière, pavillons d'entrée, grille monumentale, puis détruit le château. Deux immenses pelouses, l'une en pente douce, et l'autre parallèle à la rivière, y sont séparées par un boisement. Très fréquenté, il se distingue par ses dimensions, ses vues, et l'accès qu'il donne à la Marne au niveau des superbes bâtiments industriels de la chocolaterie, devenu siège de Nestlé France. Arbres remarquables : marronnier marcottant, et les platanes qui l'entourent, au bas de la pelouse principale. Accès libre tous les jours, de 9h à 18h. Jeux d'enfants. Chiens tolérés tenus en laisse. Durée de la visite : 1h à 2h30. Adresse : boulevard Pierre Carle (stationnement souvent difficile). Accès possible par le RER A; station Noisiel le Luzzard; puis 1km. Site de la ville de Noisiel : http://www.ville-noisiel.fr/decouvrir/sites_historiques.html



Torcy : parc des Charmettes

Le petit château des Charmettes a appartenu à Alphonse Duval, qui fut maire de Torcy en 1900. Le parc botanique qui l'entoure, couvrant 1,7 hectare, fut créé à la fin du XIX^e siècle, et bien restauré par la collectivité en 1995. On y découvre d'anciennes constructions en meulière - arche, caverne, cascade, et rivière artificielle – ainsi que des arbres de grande taille bordant un long parterre appelé la rivière fleurie. Ce parc reprend à une échelle beaucoup plus modeste, et sans le relief, les éléments caractéristiques de celui des Buttes-Chaumont à Paris. La réussite de cette restauration tient aussi aux judicieuses relations créées entre le parc et les habitations et bâtiments publics qui l'entourent désormais. Accès libre en permanence. Chiens tolérés tenus en laisse. Adresse : avenue de Lingenfeld ; parking vers la mairie ou devant l'église, une entrée du parc étant située derrière celle-ci.



Durée de la visite : 1/2h à 3/4h

SECTEUR CENTRE

Brie-Comte-Robert : jardin des Bienfaites

Le jardin des Bienfaites est récent - il a été ouvert en 2007 - mais ses importantes frondaisons font croire qu'il est bien plus ancien. Il le doit à sa judicieuse conception, basée sur les arbres d'ornement et vieux fruitiers présents lors de sa création et provenant de parcs et jardins antérieurs. D'une superficie de 1,3 hectare, il est situé en plein cœur de la ville, à quelques pas de l'église Saint-Etienne et du centre historique (château, rues anciennes...). Il comprend, entre autres, une tonnelle de jeunes rosiers, la culture des roses étant liée à l'histoire de la région de Brie-Comte-Robert ; en témoigne au nord de la ville, le Chemin des Roses, ancienne voie ferrée qui transportait celles-ci vers Paris. Jardin ouvert au public de 8h00 à 17h30 (du 1^{er} novembre au 1^{er} avril) et de 7h30 à 20h00 l'été. Jeux d'enfants. Chiens interdits. Accès : parking des Bienfaites, place de Stadtbergen. Durée de la visite : 1/2h à 1h. Site de la ville : <http://www.brie-comte-robot.fr/Decouvrir-Brie/Parcs-et-jardins>



Emerainville : parc Denis le Camus

Propriété de la commune depuis 10 ans, cet ensemble de 20 hectares entourant un château du XIX^e siècle, occupe l'emprise d'un premier parc et d'un château construit 3 siècles plus tôt. En 1956, il devint propriété de la Société Rhône-Poulenc qui y installa un laboratoire destiné à tester des produits de traitement phytosanitaires. Aujourd'hui il est devenu : à son entrée, parc public et groupe de jardins familiaux, puis partie privative du château, enfin vaste réserve naturelle régionale où, loin de ces précédentes pages d'histoire, on pratique une gestion douce destinée à préserver la diversité biologique des milieux qui le composent : prairie, verger, zone humide des anciennes douves, forêt ... Ouvert, librement, tous les jours de 8h à 21h (du 1^{er} avril au 30 septembre) et de 9h à 18h l'hiver. Jeux d'enfants. Parcours pédagogique. Chiens interdits. Accès : parking du rond-point au croisement des rues d'Emery et Louise Michel. Site de la ville : <http://www.mairie-emerainville.fr/>



Ferrières-en-Brie : parc du château

Le domaine fut constitué à partir de 1828 par le baron James de Rothschild, et le château, construit en 4 années, fut achevé en 1859. Il est aujourd'hui propriété de la Chancellerie des Universités de Paris. Une partie de ce vaste parc est accessible au public ; son dessin, autour d'un étang, est caractéristique des grands jardins à l'anglaise du 19^e siècle avec serres, prairies, jardin japonais, décors en ciment sculpté, et de très nombreuses essences d'arbres exotiques : séquoias géants dont un planté par Napoléon III (arbre remarquable, de même que l'allée des séquoias à l'extérieur du château), cèdre bleu de l'Atlas, chêne rouge d'Amérique, magnolia, cyprès chauve, tulipier, copalme... Ouvert tous les jours; du 1^{er} mai au 30 septembre, de 14h à 19h ; du 1^{er} octobre au 30 avril, de 14h à 17h. La visite peut se combiner avec celle du château ou du musée de l'imaginaire. Tarifs 2009 : château, parc et musée - adulte 8 Euros (enfant de plus de 12 ans, étudiant ... 6 Euros). Parc et musée : 5 Euros au-dessus de 12 ans. Chiens non admis. Accès rue de la Rucherie. Durée de la visite : 1h à 1h1/2 (sans le château). Site de la commune de Ferrières-en-Brie: <http://www.ferrieres-en-brie.fr/>



Gretz-Armainvilliers : arboretum du Val des Dames

L'arboretum a été créé en 1880 par le docteur Hutinel, de l'académie de médecine. Sur 16 hectares sont rassemblées plus de 200 essences d'arbres originaires des cinq continents : tilleul à grandes feuilles, thuya géant, cèdre de l'Himalaya, séquoia géant... Chaque année un nouvel arbre est planté par une personnalité. La plaquette présentant l'arbre rappelle le nom de cette personne et l'année de plantation : pour les botanistes ! Situé en plein centre ville, ce grand parc, aussi appelé parc Hutinel, accueille un observatoire astronomique, l'Uranoscope d'Ile-de-France. Ouvert tous les jours, librement, de 9h à 19h toute l'année ; jeux d'enfants, et jeux de ballons possibles. Chiens tolérés tenus en laisse. Durée de la visite 1h à 1h1/2. Adresse : 69 rue de Paris; parking Chemin du Val des Dames, qu'il faut prendre depuis l'avenue d'Armainvilliers (ou parking de l'église, et à pied, en 2 mn, par la rue de Paris). Tél: 06 84 75 47 58 ou uranos@club-internet.fr



Lieusaint : l'allée royale

Ce vaste ensemble linéaire, ouvert en 2004, reprend l'emprise d'une allée créée en 1751 par le financier Bouret, pour joindre les forêts de Sénart et de Rougeau, alors territoires de chasse royale. Récemment recréée par l'Agence des Espaces Verts d'Ile de France, l'Allée royale comprend des espaces réservés aux cavaliers, aux cyclistes et aux piétons. Librement accessible, toute l'année, elle enjambe la Francilienne, et croise aussi quelques routes où des aménagements spécifiques ralentissent les véhicules. D'une longueur totale proche de 6 km, elle est large de 50 mètres, régulièrement plantée d'arbres fruitiers, et bordée de 502 séquoias. Accès possible, à pied pour les bons marcheurs, ou à vélo, soit en longeant les canaux du Carré Sénart, soit par la RD 346 (en forêt de Rougeau, sur Nandy) au carrefour des Faisans : 1km en forêt avant d'atteindre l'allée plantée; ou directement, par le parking (souvent chargé) du golf de Villery. Site de la Ville nouvelle de Sénart : <http://www.senart.com/tourisme-loisirs/lallee-royale/>



Maincy : domaine de Vaux-le-Vicomte

Réalisés entre 1653 et 1656 les jardins de Vaux sont l'un des premiers chefs-d'œuvre de Le Nôtre. Le client, Nicolas Fouquet, tomba en disgrâce peu après la fête donnée le 17 août 1661 en l'honneur de Louis XIV. Cependant le parc continuera d'être aménagé jusqu'aux premières années du XVIII^e siècle. Laissé ensuite à l'abandon il est restauré par Achille Duchêne à la fin du XIX^e siècle. Ce parc de 35 hectares s'ordonne à partir d'une longue perspective qui va de la grille d'honneur à la statue d'Hercule. Se succèdent parterres, bassins, statues et topiaires d'if. Des axes transversaux ménagent de multiples surprises, à découvrir au fil de la promenade. Ouvert, en 2009, du 14 mars au 8 novembre, de 10h à 18h (ou 23h lors des soirées aux chandelles); fermé le mercredi (sauf en juillet et août). Possibilité de location de voitures électriques pour la visite. Tarif 2009 pour les jardins (incluant le musée des équipages) : 8 Euros ; avec visite du château : 14 Euros, ou 11 Euros (jeunes, étudiants, plus de 60 ans ...). Gratuit pour les enfants de moins de 6 ans. Nombreux services dont restauration. Chiens non admis. Arbres remarquables : allée de platanes conduisant au château. Durée de la visite : 2h à 3h (hors visite du château). Accès par la RD 215, au nord-est de Melun. Tél: 01 64 14 41 90. Site du château : <http://www.vaux-le-vicomte.com/>



Le Mée-sur-Seine : parc Chapu

Le sculpteur Henri Chapu, né au Mée-sur-Seine en 1833, a réalisé de nombreuses œuvres néo-classiques dont plusieurs ornent des monuments parisiens. Le grand parc qui porte son nom est en cours de création à partir d'anciens parcs et jardins. Il couvrira, à terme, 10 hectares dont près de la moitié a été récemment ouverte au public. De larges allées, reprenant parfois d'anciens tracés, permettent de découvrir quelques vieux arbres ainsi qu'un original jardin de fleurs vivaces, en attendant la plantation de vergers et de vigne sur le coteau de la Seine. Ouvert librement au public, tous les jours; du 1^{er} novembre au 31 mars, de 8h à 17h ; en été, de 8h à 21h. Chiens admis, tenus en laisse. Durée de la visite : 3/4h à 1h. Entrée face au n°646 rue Chapu ; stationnement toléré sur le trottoir longeant le mur du parc. Les samedis et dimanches, de 15h à 18h, on pourra aussi visiter le musée Chapu dont l'accès est libre (à gauche en sortant du parc). Site Wikipedia, page relative à Chapu: http://fr.wikipedia.org/wiki/Henri-Michel-Antoine_Chapu



Nandy : Pavillon Royal

L'ouverture de ce nouveau parc, initialement prévue au printemps 2009, a été reportée à l'automne; nous précisons la date dès que nous en aurons connaissance. L'Agence des espaces verts de la Région Ile-de-France va en effet y achever une première tranche de travaux, en donnant accès à ce parc depuis la forêt de Rougeau. L'entrée peut surprendre car elle est bordée, pour l'instant, de clôtures en bois destinées à matérialiser l'emprise publique, et à l'isoler des propriétés privées situées de part et d'autre. Mais ensuite, on découvrirra l'ampleur du domaine créé par Bouret, intendand du roi, qui fit édifier le Pavillon Royal - aujourd'hui disparu - dans l'intention d'y recevoir Louis XV lors de chasses royales. Dans ce parc d'une vingtaine d'hectares, très boisé, et dont la mise en valeur débute, on pourra alors remarquer la composition des divers bosquets autour de la vaste clairière centrale, et la très belle perspective sur la Seine, en particulier sur la droite, depuis le chalet qui date du XIX^e siècle. L'accès se fera par le chemin des Merles - petite route limitée à 30km/h - à partir de la RD 346, un peu avant d'entrer dans la forêt en venant de Melun.



Savigny-le-Temple : jardin de l'écomusée

L'origine de la ferme du Coulevrain remonte au XIV^e siècle, et en 1889 une distillerie lui fut ajoutée. L'activité agricole ayant cessé, elle a été transformée en écomusée témoignant de la vie locale et de son évolution. Créé en 1986, le verger conservatoire regroupe 120 arbres avec 40 variétés différentes ; un jardin de plantes médicinales - d'une cinquantaine d'espèces - le complète. Ouvert du mercredi au vendredi de 14h à 17h; samedi et dimanche de 15h à 18h ; en général fermé les jours fériés. Adresse : place Georges Henri Rivière. Site de la Ville de Savigny-le-Temple: <http://www.savigny-le-temple.com>



Savigny-le-Temple : la Grange - la Prévôté

Le domaine de la Grange fut en 1800 la propriété du Général Bernadotte et de sa femme Désirée Clary, futurs souverains de Suède. Il est récemment devenu propriété de la Ville et comprend divers bâtiments, dont un établissement de santé, autour du château lui-même devenu mairie-annexe. Le parc de 13 hectares est principalement ordonné à l'anglaise. Un récent potager y est affecté à la conservation des espèces légumières, fruitières et aromatiques d'Ile-de-France. Arbre remarquable : platane à la base dilatée, près de l'atelier. Parcours botanique. Accès libre ; du 1^{er} mars au 31 octobre, le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, ainsi que le dimanche de 14h à 18h ; du 1^{er} novembre au 28 février, les mêmes jours avec fermeture à 17h ; fermé les jours fériés. Chiens non admis. Exposition gratuite au château, sur son histoire, l'après-midi du mercredi et du dimanche. Entrée avenue des Régalles, avec stationnement en face sur le parking du collège Henri Wallon, ou par RD50 et allée Nicolas Guiard. Durée de la visite : 3/4 h à 1h. Site de la Ville de Savigny-le-Temple : <http://www.savigny-le-temple.com/>



Vulaines-sur-Seine : jardin du musée Mallarmé

Le jardin est situé derrière la maison où le poète séjourna de 1874 jusqu'à sa mort. C'est un ancien verger (de 1.200 m²) clos de murs, devenu propriété du Département. Il est fleuri tel que Stéphane Mallarmé le décrivait : rosiers grimpants, pivoines, roses trémières, soleils ou dahlias y côtoient nombre d'autres essences. La visite du jardin se fait à la suite de celle du musée, l'ensemble pouvant durer entre 1h et 2h. Tarif 2009 : 3 Euros - Tarif réduit : 2 Euros (19-25 ans, plus de 60 ans...) – Gratuit : jusqu'à 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi... Ouvert tous les jours sauf le mardi ; de septembre à juin, de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30 ; en juillet et août, fermeture à 18h. Chiens non admis. Adresse : 4 promenade Stéphane Mallarmé, en bord de Seine, près du pont de Valvins - Site du Conseil général : <http://www.seine-et-marne.fr/>



SECTEUR EST

Châteaubleau : le sanctuaire de source

Du II^e au IV^e siècle de notre ère, Châteaubleau fut un village gallo-romain actif, le long d'une voie stratégique. Parmi plusieurs autres vestiges encore visibles, un sanctuaire fut mis à jour, à l'écart du village actuel, au milieu de terres cultivées. Cette enclave de 3.000 m², entretenue par la commune, est plus basse que les terres environnantes, est composée de deux bassins centraux alimentés par une source, entourés par ce qui devait être une galerie couverte. Un peu avant le sanctuaire lui-même, des bénévoles ont réalisé un petit potager des plantes utilisées à l'époque gallo-romaine, dans lequel la végétation naturelle reprend régulièrement ses droits. On y voit d'amusantes plaques d'argile cuite, sur lesquelles des enfants ont décrit ces plantes. Accès libre ; ouvert en permanence ; chiens admis. Durée de la visite : 1/2 h à 3/4h. Chemin de Saint-Gond, au nord du village. Site de l'association La Riobé : <http://www.archeo.fr/chateaubleau/>



Coulommiers : parc des Capucins

Du très vaste château conçu à la fin du XVI^e siècle, par le duc de Longueville et son épouse, il ne reste que les pavillons de garde et quelques vestiges ornant ce très joli parc de 4 hectares. Il appartient à la Ville, et a été reconstitué à la française et à l'anglaise ; il comprend de vieux arbres, une fausse rivière dont le tracé remonte au dessin d'origine, et le musée municipal abrité dans une ancienne chapelle. Parc ouvert librement au public tous les jours, de 8h à 21h (du 1^{er} mai au 31 août) de 8h à 19h (mars, avril, septembre, octobre) et de 8h à 17h30 de novembre à février. Jeux d'enfants. Chiens autorisés, tenus en laisse. (Musée : 2^{ème} mercredi, samedi, dimanche 14h - 18h). Durée de la visite (parc seul) : 3/4h à 1h. Accès : place Abel Leblanc, ou parking rue du Président G. Pompidou.



Coulommiers : commanderie des Templiers

a commanderie des Templiers de Coulommiers est probablement l'une des mieux conservées au nord de la Loire. Il y a un peu plus de 10 ans, l'association qui la restaure, et l'anime, prit l'initiative d'y créer un jardin de type médiéval. Sur ses 4.000 m², plus de 250 plantes cultivées et sauvages couramment utilisées au Moyen-Age y sont présentées, le plus souvent dans des carrés d'osier, lequel est cultivé et tressé sur place. La Commanderie est ouverte du 1^{er} mars au 30 novembre, du mercredi au dimanche, de 14h à 18h ; en juillet et août : tous les jours de 14h à 19h. Tarifs 2009 : adulte 5 Euros, jeunes de 8 à 16 ans, étudiants ... 3 Euros, gratuit au-dessous de 8 ans. Durée de la visite (avec la Commanderie) : 1h à 2h1/2. Adresse : angle de l'avenue Foch et de la rue des Templiers. Possibilité de journées à thème pour les scolaires. Tél : 01 64 65 08 61. Site de la Commanderie : <http://www.commanderie-templiers.fr/>



Donnemarie-Dontilly : jardin du cloître

Adossée à l'église Notre-Dame de la Nativité, du XIII^e siècle, la galerie du cloître conduisant à la chapelle Sainte Quinette, a été mise en place au XV^e siècle. Toutes deux sont classées Monuments Historiques. Sur l'ancien cimetière un jardin médiéval a été restitué, sur le thème de "la vie et la mort". Il représente l'idéalisation du Paradis, les douze rectangles évoquant les douze apôtres et les mois de l'année. Les bordures de buis et la partie centrale font référence aux lectures symboliques du XV^e siècle. Plantes médicinales et aromatiques se répartissent dans les douze rectangles. Au centre du jardin, la balustrade en chêne et châtaignier délimite le "jardin clos" où poussent le lis et l'angélique réputée pour prévenir la peste. Entrée libre, tous les jours, de 7h à 19h (été et hiver). Chiens non admis. Adresse : rue de l'Eglise. Durée de la visite : 1/2h. Voir l'affiche de "Fenêtre sur l'Art" Site : <http://www.fenetresurlart.org>



La Ferté-sous-Jouarre : la Fontaine-aux-Pigeons

Parc de 6 hectares, autrefois lié au château de Lagny qui fut détruit pendant la seconde guerre. Dominant la ville, son état actuel est simple mais traduit encore les intentions qui ont présidé à son aménagement à l'anglaise. Daté du début du 19^e siècle, il réserve en effet de belles perspectives; une très vaste pelouse y est agrémentée de beaux arbres, tandis que çà et là émergent encore quelques vestiges de rocailles faites de la pierre meulière qui fit, autrefois, la réputation de la ville. Accès libre toute l'année, de 8h à 21h par l'allée du Jumelage (parking). Durée de la visite : 1/2h à 3/4h. Site de la Ville de La-Ferté-sous-Jouarre : <http://www.la-ferte-sous-jouarre.fr/>



Provins : jardin Garnier

Au milieu du XIX^e siècle, un riche industriel, Victor Garnier, acquiert à Provins, sa ville natale, une propriété de 8.000 m2. Il aménage le parc avec goût et, déjà de son vivant, l'ouvre au public ; plus tard, l'ensemble devient, par legs, propriété de la ville. Ce très joli jardin, pratiquement conservé à l'identique, entoure la demeure devenue bibliothèque municipale. Tout y incite à la flânerie : pièce d'eau, pelouses, massifs de fleurs et sentiers ombragés par de beaux arbres, y accueillent sculptures et vestiges de monuments disparus. Très proche de la roseraie, il la complète, en témoignant parfaitement de l'art des jardins du XIX^e siècle. Accès libre tous les jours ; du 1^{er} octobre au 31 mars, de 8h à 17h30 ; du 1^{er} avril au 30 septembre, de 8h à 20h. Chiens admis, tenus en laisse. Entrée rue Valentin Abeille (sans stationnement), et par l'extrémité du parking rue Sainte-Croix. Durée de la visite : 1/2h à 3/4h. Site de l'Office de tourisme de Provins : <http://www.provins.net/>



Provins : la roseraie

Après de longues années d'abandon, la roseraie a été redessinée, puis ouverte au public en 2008. Dans cette ville, inscrite au Patrimoine de l'Humanité, la rose a une longue histoire. La visite de cette belle roseraie où 300 variétés, soit plus de 1.500 rosiers, sont présentées sur 3 hectares, complète très agréablement la découverte de la ville, et mérite en soi, le détour ; pour les amateurs de roses ! Ouvert tous les jours, du 1^{er} mai au 5 novembre, de 10h à 19h ; du 6 novembre au 24 décembre : le week-end, de 14h à 18h (tarif réduit à cette époque); fermée ensuite jusqu'au 30 avril. Durée de la visite : 1h1/2 à 2 h. Tarif 2009 : adulte 4,5 ; gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans. Accès handicapés. Salon de thé, boutique et salle d'exposition libres d'accès; chiens admis, tenus en laisse. Accès : 11 rue des Prés. Tél: 01 64 00 83 25 Plus d'informations sur la rose de Provins Office de tourisme de Provins : <http://www.provins.net/>



Verdelot : pépinières du Point-du-Jour

Les pépinières du Point du Jour, créées en 1992, offrent sur 7 hectares, un cadre de verdure totalement dépayasant. En effet, non contents d'y vendre arbres fruitiers et d'ornement, arbustes, plantes grimpantes, rosiers, plantes de terre de bruyère, et objets originaux pour décorer les jardins, les propriétaires ont réalisé ici un parc rempli de surprises et de gaieté : cabanes enlacées par des arbres ou aux toitures végétales, théâtre antique, salon des fées, oies veillant sur la pelouse, arbres et plantes rares ... Jardin ouvert au public, sur rendez-vous, du vendredi au mardi, de 10h à 12h et de 14h à 18h en semaine (et 10h-12h30 puis 14h30-18h le week-end) ; entrée : 5 Euros, puis gratuite à compter du 1^{er} octobre. Chiens interdits. Le Point du Jour est situé au nord de Verdelot (coordonnées GPS : 48°53'26"N 03°22'07"E); accès fléché depuis l'entrée du bourg. Durée de la visite : 1h30 à 2h. Tél : 01 64 04 85 54. Site des Pépinières : <http://www.pepiniere-jardin.com/>



SECTEUR SUD

Bois-le-Roi : base de loisirs

Cette base de loisirs fut l'une des premières créées par la Région Ile-de-France, sur 73 hectares, dont 8 de plans d'eau. Le vaste terrain en demi-lune, en pente de la forêt de Fontainebleau jusqu'à la Seine, a été traité essentiellement en prairie, et son aménagement a consisté à tirer profit du site : tables de pique-nique en sous-bois, jeux d'enfants dans un creux de la prairie, plage en bord du plan d'eau, golf en vis-à-vis, tennis, équitation et hébergement côté bourg et château. Son accès libre, y compris pour la baignade, en fait un lieu extrêmement fréquenté aux beaux jours. Ouvert tous les jours de 9h à 21h (avril à novembre) de 9h à 19h l'hiver. Nombreuses activités et services; cafétéria le week-end. Chiens tolérés, uniquement tenus en laisse. Arbre remarquable : séquoia toujours vert, à proximité du château. Accès : rue de Tourmezy, par le bourg ou par la forêt (D116 - suivre le fléchage). Plan de la base accessible dans la fiche téléchargeable, ci-dessous. Durée de la visite : 1h30 à 2h30. Tél : 01 64 81 33 00. Site de la Base : <http://www.ucpa-boisleroi.com/> Possibilité de visite du potager en semaine, pour les scolaires, sur RV (payant) .



Dammarie-les-Lys : parc du château Soubiran :

Le château Soubiran, proche de la forêt de Fontainebleau, date du 19^e siècle et est entouré d'un parc d'environ 7 hectares. Celui-ci, doté d'une source alimentant un plan d'eau, accueille une ferme enfantine, où l'on peut observer de nombreux animaux ; les enfants apprécient ! On peut aussi y pique-niquer, et y pratiquer un parcours de santé. Ouvert tous les jours de 10h à 19h (du 21 juin au 30 septembre) et de 10h à 17h l'hiver. Accès libre. Chiens non admis. Adresse : 170 avenue Henri Barbusse. Durée de la visite : entre 1 et 3 heures. Tél : 01 64 39 85 03. Site de la Ville de Dammarie-les-Lys : <http://www.mairie-dammarie-les-lys.fr/>



Egreville : jardin-musée Bourdelle

Jardin créé en 1966 par Michel Dufet pour accueillir les œuvres de son beau-père Antoine Bourdelle. Récemment légué au Département, il est ouvert au public depuis 2005 : 56 sculptures en bronze y sont présentées dans le cadre rénové d'un parc de 7.000 m² dessiné dès l'origine à la française, avec une inspiration Art Déco. Parmi ces œuvres : l'Héraklès archer, le Centaure mourant, et le général Alvear. Ouvert en 2009 du 2 mai au 31 octobre, du mercredi au dimanche, de 10h30 à 13h et de 14h à 18h. Tarifs 2009 : adulte 3 Euros ; 19 - 25 ans, plus de 60 ans ... 2 Euros ; jusqu'à 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi ... gratuit. Possibilité de visites guidées (payantes) sur le thème de la sculpture. Accessible aux personnes à mobilité réduite. Durée de la visite : 1h 1/2 à 2 h. Chiens non admis. Adresse : 1 rue Dufet-Bourdelle. Hameau du Coudray, au nord-ouest du bourg. Tél. 01 64 78 50 90. Site du Conseil général : www.seine-et-marne.fr



Fontainebleau : parc du château

Implantés dans un site marécageux riche en sources, ces jardins ont été conçus sous l'influence des artistes italiens de la Renaissance auxquels François 1^{er} a fait appel. Ils marquent une étape essentielle dans l'invention du style « à la française », notamment pour ce qui concerne les ouvrages hydrauliques. Sans cesse réaménagés au cours des siècles par des souverains très attachés à ce domaine de chasse, ils constituent un beau résumé de l'histoire de l'art des jardins en France, de la Renaissance au style paysager du second empire. Différentes cours, et en particulier celle du Cheval Blanc, dite des Adieux - en référence à Napoléon - complètent les espaces entourant le château : jardin de Diane, Grand Parterre, jardin anglais, grand canal. Le parc est ouvert, librement, tous les jours, de novembre à février, de 9h à 17h ; en mars, avril et octobre, jusqu'à 18h ; de mai à septembre, jusqu'à 19h ; le jardin anglais ferme 1 heure avant les autres. Accès principal par la cour du château (parkings en ville; payants, sauf le dimanche). Chiens non admis. Durée de la visite : 2 à 3 heures (sans la visite du château). Tarif 2009 pour le château (fermé le mardi) : 8 Euros pour les adultes ; tarif réduit à 6 Euros ; gratuité pour les moins de 18 ans et le 1^{er} dimanche du mois. Tél. 01 60 71 50 60. Site du château : <http://www.musee-chateau-fontainebleau.fr/>



Grez-sur-Loing : jardins de la tour de Ganne

En 1127 Louis VI le Gros fit édifier la tour de Ganne, donjon dans lequel devait séjourner, un siècle plus tard, la reine Blanche de Castille. Ce donjon, en partie ruiné aujourd'hui, domine le village et le Loing, dont il est séparé par plusieurs petits jardins organisés depuis 1997, en un seul, de 3.000 m². La simplicité de la mise en scène - pelouse, murets, fruitiers, ruisseaux et lavoirs - en fait le cadre qui convient à la tour et au vieux pont qui fut peint par Corot. Accès libre tous les jours ; du 1^{er} novembre au 28 février, de 9h à 17h30 ; du 1^{er} mars au 31 octobre, de 9h à 21h. Chiens non admis. Prairie en bord de Loing ouverte librement au public sur l'autre rive. Stationnement difficile dans le village ; petit parking vers l'église, ou sur l'autre rive, au-delà du vieux pont et du terrain de sport. Durée de la visite (jardin seul) : 1/2h. Site du village de Grez-sur-Loing : http://www.grezsurloing.com/tourisme_patrimoine/



Pringy : parc de la mairie

Après avoir fait partie du domaine du Prieuré Notre-Dame de Pringy, cette propriété, plusieurs fois revendue, fut la résidence du comte de Vaudreuil, maire de la commune de 1846 à 1870. Les principaux aménagements de ce parc de 9 hectares, constitué autour de la rivière Ecole, ainsi que ses plus vieux arbres, datent de cette époque, caractérisée par l'esprit romantique : sources, bassins et kiosque se découvrent au détour des allées bordées de sous-bois, ou de la vaste prairie descendant vers la rivière. Devenu propriété de la commune en 1975, le parc est ouvert librement au public, tous les jours, de 8h à 19h. Arbre remarquable : platane sur la prairie en contrebas du château-mairie. Jeux d'enfants. Chiens admis, tenus en laisse. Accès par la mairie ou, juste à côté, par le square de Pucklechurch (parking), rue des Ecoles. Durée de la visite : environ 1h. Site de la commune de Pringy : <http://www.pringy.reseaudescommunes.fr/communes/>



Thomery : jardin Salomon

L'originalité de cet espace tient au fait qu'il est le témoin de l'histoire du raisin de Thomery, la vigne y ayant été cultivée à partir de 1730 le long de murs en pierre, bien exposés pour accumuler la chaleur du jour. Le chasselas doré, conservé par une technique inventée à Thomery, rejoignait les grandes tables parisiennes, s'exportant même jusqu'en Russie au XIX^e siècle. Sa production annuelle maximale fut de 800 tonnes récoltées sur 300 km de murs, puis périclita en raison de l'essor des transports qui firent que d'autres le concurrencèrent. Au jardin Salomon cependant, sur un peu plus de 2.000 m², se côtoient des murs sur lesquels de la vigne est à nouveau cultivée, et des serres rénovées, isolées ou adossées à ces murs. On remarquera en outre l'intéressante intégration des bâtiments publics contemporains qui jouxtent cet espace. Ouvert librement tous les jours; du 1^{er} octobre au 31 mars de 8h30 à 17h ; du 1^{er} avril au 31 mai, de 8h30 à 19h ; du 1^{er} juin au 30 septembre, de 8h30 à 20h30. Adresse : place Greffülhe, parking de l'église. Jeux pour enfants ; chiens non admis. Durée de la visite : 1/2h environ, mais pouvant se prolonger dans le village où subsistent les très nombreux murs qui en font la particularité, comme autour du chemin des Longs Sillons. Site de la commune : <http://www.mairiethomery.com/>



Varenes-sur-Seine : parc de la Sauvagerie

Joli parc de 4 hectares montrant deux curieux pavillons de style anglo-chinois, situé à la limite de la ville et des champs. Un théâtre de verdure occupe l'emplacement d'un château disparu. Organisé à l'anglaise, il comprend un plan d'eau, une roseraie (45 variétés), des arbres et massifs d'arbustes présentés en arboretum, ainsi que des jeux d'enfants. Arbres remarquables : cyprès chauves avec leurs nombreux pneumatophores au bord du plan d'eau. Ouvert tous les jours sauf le lundi, de 9h à 12h et de 13h30 à 21h (du 1^{er} avril au 30 septembre) de 9 h à 12h et de 13h30 à 17h l'hiver. Accès libre. Chiens non admis. Durée de la visite : environ 3/4h. Entrée : rue de la Sauvagerie.





Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement sont des associations professionnelles sans but lucratif dont le statut a été défini par la loi sur l'architecture de 1977. Sans tutelle ni intérêt dans la maîtrise d'oeuvre, ils offrent des services indépendants et gratuits. Créés dans l'esprit de la décentralisation, les CAUE interviennent à la demande des acteurs locaux, pour aider à améliorer et à valoriser la qualité de vie des habitants, tout en respectant l'évolution harmonieuse des paysages urbains et ruraux.